

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 24-2015, 28 janvier 2015

CONCERNANT la nomination de madame Chantal Castonguay comme sous-ministre adjointe au ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Chantal Castonguay, sous-ministre adjointe par intérim au ministère de la Famille, cadre classe 3, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Famille, administratrice d'État II, au traitement annuel de 131 218 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Chantal Castonguay comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62635

Gouvernement du Québec

Décret 25-2015, 28 janvier 2015

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra le 30 janvier 2015

ATTENDU QU'une réunion du Conseil de la fédération aura lieu à Ottawa (Ontario), le 30 janvier 2015;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale soit constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le premier ministre, monsieur Philippe Couillard, dirige la délégation québécoise à la Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra le 30 janvier 2015;

QUE la délégation, outre le premier ministre, soit composée de :

— Monsieur Jean-Marc Fournier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne

— Monsieur Jean-Louis Dufresne, directeur de cabinet Cabinet du premier ministre

— Monsieur Harold Fortin, directeur des communications et porte-parole du premier ministre, cabinet du premier ministre

— Monsieur Yves Castonguay, secrétaire général associé aux affaires intergouvernementales canadiennes

— Monsieur Artur J. Pires, directeur des affaires économiques, culturelles et sociales, secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du gouvernement du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62636

Gouvernement du Québec

Décret 27-2015, 28 janvier 2015

CONCERNANT la nomination de trois membres indépendants dont le président du conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) prévoit que la Société d'habitation du Québec est administrée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont le président du conseil et le président-directeur général;